

Devant le succès du quiz proposé durant le confinement, [Infociments.fr](https://infociments.fr) prolonge le plaisir sur la période de déconfinement. Chaque jour, retrouvez une série de 5 questions et révisez vos connaissances.

Aujourd'hui, **Vibration des Bétons**. À vous de jouer !

Et n'hésitez pas à utiliser les commentaires en bas de page pour nous faire part de vos remarques et suggestions.

VIBRATION DES BÉTONS - 2

[Connectez-vous à Google](#) pour enregistrer votre progression. [En savoir plus](#)

* Indique une question obligatoire

La vibration du béton : * 1 point

- Permet d'améliorer la compacité du béton
- Réduit la compacité du béton
- N'a aucune incidence sur la compacité

La fréquence et le temps de vibration : * 1 point

- Sont les mêmes pour tous les bétons
- Sont fonction uniquement de la partie d'ouvrage
- Sont fonction de la composition, des propriétés à l'état frais et de la géométrie de la partie d'ouvrage

Une trop longue vibration du béton : * 1 point

- N'a aucune incidence sur le béton
- Peut générer une ségrégation bétons
- Améliore l'homogénéité des parements

La vibration du béton doit être réalisée sur des couches successives de béton de : * 1 point

- Moins de 10 cm d'épaisseur
- 30 à 50 cm d'épaisseur
- De l'ordre d'un mètre d'épaisseur

Un béton déjà vibré ou qui a démarré * 1 point
sa prise :

- Peut être revibré
- Ne doit surtout pas être revibré
- Peut être revibré s'il fait chaud

Envoyer

Effacer le formulaire



GoogleForms

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google

Pour consulter vos résultats après avoir répondu aux questions, remontez en haut de la page et cliquez sur "Afficher la note".



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet